

Passerelles

Paris – Hong Kong – Cebu Philippines

Du 2 au 8 mars 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 02 FEVRIER 2010

A l'Attention Marie Hélène Guèye

EQUATOUR - 124, Bd Exelmans - 75016 PARIS - Tél : 01 47 43 50 00 - Fax : 01 47 43 22 26

E mail : mariehelene.gueye@equatour.net

PARTICIPANT CONGRESSISTE

NOM : PRENOM :

CIVILITE : MADMOISELLE MADAME MONSIEUR TITRE : PROFESSEUR DOCTEUR

SPECIALITE : PEDIATRE GYNECOLOGUE OBSTETRICIEN SAGE-FEMME AUTRE.....

ADRESSE OU VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR VOS COURRIERS :

C.POSTAL : VILLE :

TEL : FAX (IMPERATIF SVP) :

PORTABLE : E-MAIL :

PARTICIPATION CONJOINT OUI NON CIVILITE : MADMOISELLE MADAME MONSIEUR

NOM : PRENOM :

RESERVATIONS : Le nombre de places étant limité les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée et acceptées dans la mesure des places disponibles - *Arrivée le lendemain - Horaires sous réserve de modification des compagnies aériennes

CHAMBRE (Hôtel Shangri La Mactan Cebu : du 3 au 7 mars 2010) CHAMBRE DOUBLE CHAMBRE INDIVIDUELLE

<input type="checkbox"/> CONGRES	Aller	Mardi 2 mars 10	Paris CDG2A / Cebu	13H05 / 11H45* via Hong Kong
	Retour	Dimanche 7 mars 10	Cebu / Paris CDG2A	19H50 / 05H50* via Hong Kong
<input type="checkbox"/> POST CONGRES HONG KONG	Aller	Mardi 2 mars 10	Paris CDG2A / Cebu	13H05 / 11H45* via Hong Kong
	Retour	Dimanche 7 mars 10	Cebu / Hong Kong	19H50 / 22H30
	Retour	Mercredi 10 mars 10	Hong Kong / Paris CDG2A	23H45 / 05H50*

VOLS DIFFERES ALLER LE ___ / ___ 2010 VOLS DIFFERES RETOUR LE ___ / ___ 2010

CALCUL DU PRIX :

Prix par CONGRESSISTE en chambre double du 3 au 7 mars 2010

1 965 € x.....pers. =.....€

Prix par CONJOINT en chambre double du 3 au 7 mars 2010

1 775 € x.....pers. =.....€

SUPPLEMENTS

Séjour en chambre individuelle du 3 au 7 mars 2010

x.....pers. =.....€

Assurance assistance, rapatriement et bagages

200 € x.....pers. =.....€

1 Nuit supplémentaire (Prix par chambre & Petit déjeuner)

17 € x.....pers. =.....€

Vol différé aller ou retour

185 € x.....nuit (s) =.....€

125 € x.....pers. =.....€

Ci-joint bulletin POST CONGRES

TOTAL :	=.....€
Acompte 50% :	=.....€
Solde :	=.....€

Veuillez-trouver ci-joint un chèque de.....€uros à l'ordre de EQUATOUR

Règlement par carte Visa Règlement par carte Master Card

Je soussigné, Nom..... Prénom....., détenteur du numéro de la carte de crédit indiquée ci-dessous, autorise l'agence EQUATOUR à débiter cette carte du montant de.....€uros, représentant l'acompte de 50% et du solde de.....€uros qui sera débité le 02 février 2010.(Les montants inexacts seront systématiquement ajustés)

N° de la carte : | ___ | ___ | ___ | ___ | Validité : | ___ / ___ |

Crypto : | ___ | ___ | ___ | Trois numéros au dos de la carte

Je déclare avoir lu les conditions de ventes au dos de cette page et d'en accepter les termes et les conditions.

Cocher la case qui vous convient

Date : ___ / ___ / 2010

Signature :

Passerelles

Paris – Hong Kong – Cebu Philippines

Du 2 au 8 mars 2010

ARTICLE 1 - PRIX

Prix par personne : 4 nuits sur place - Du 3 au 7 mars 2010
Par congressiste en chambre double à partager : 1 965,00 Euros
Par accompagnant en chambre double à partager : 1 775,00 Euros
Supplément chambre individuelle : 200,00 Euros

Les prix indiqués sont calculés en fonction des conditions économiques et monétaires en vigueur au 20 avril 2009. Les tarifs aériens sont sujets à révision en cas de variation du prix du carburant, de la variation des taxes d'aéroport et de la variation du taux du dollar. Base de calcul :

- Taxes sur le billet: d'avion 120 €,
- Taxe d'aéroport International au départ des Philippines : 550 PHP (= 9,15 €)
- Prestations terrestres : \$us 1114,10 (équivalent 791 €)

CE PRIX COMPREND :

Le billet Paris / Cebu / Paris via Hong Kong sur la compagnie aérienne Cathay Pacific en classe économique, frais d'émission inclus.

Les taxes d'aéroport (billets d'avion+ taxe de départ) et de séjour.

Le Forfait Cebu (Philippines) incluant :

- Transferts aéroport / Hôtel Shangri La Mactan Cebu et retour
- 4 nuits en 1/2 double à Hôtel Shangri La Mactan Cebu
- La 1/2 pension (petits déjeuners et dîners) à Hôtel Shangri La Mactan Cebu
- Le supplément pour le dîner officiel du 6 mars
- 3 forfaits boissons : bière locale, soft drinks, eau minérale, café ou thé
- 1 forfait boissons le 6/03: 1/2 vin par pers., soft drinks, eau min., café ou thé

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses à caractère personnel (blanchissage, bar, tél...)
- Les prestations non citées ci-dessus
- Les pré et post congrès (bulletin séparé)
- Les excursions en option pour les conjoints (inscription sur place)
- Les suppléments cités ci-dessous

LES SUPPLEMENTS :

- L'assurance assistance et rapatriement : 17 € par personne
- 1 Nuit supplémentaire (Prix par chambre & Petit déjeuner) : 185 € par pers.
- Vol différé à l'aller ou au retour : 125 € par pers.

ARTICLE 2 - MODALITES D'INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 15 NOVEMBRE 2009

L'inscription n'est valable qu'avec un bulletin d'inscription dûment rempli.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée et acceptées dans la mesure des places disponibles.

Les bulletins d'inscription devront être accompagnés impérativement des chèques d'acompte libellés à l'ordre de EQUATOUR .

Pré et post congrès : remplir un bulletin séparé.

ARTICLE 3 - CALENDRIER DES PAIEMENTS

50% du montant total du voyage à l'inscription
Solde impératif le 01 février 2010 au plus tard

ARTICLE 4 - FRAIS D'ANNULATION

- Jusqu'au 15 novembre 2009 : aucun frais
 - Du 16 novembre au 15 décembre 2009 : 390 € de frais par personne
 - Du 16 décembre 2009 au 3 janvier 2010 : 40% du montant total du voyage
 - Du 4 au 31 janvier 2010 : 60% du montant total du voyage
 - Du 01 au 15 février 2010 : 75% du montant total du voyage
 - Du 16 février au jour du départ : 100% du montant total du voyage.
- Changement de nom autorisé sans frais dans la limite possible avant l'émission des billets et sous condition que les formalités d'entrée à aux Philippines soient respectées.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 5 - ASSURANCES

L'Assurance Assistance rapatriement médical - Dommage aux bagages - Responsabilité civile vie privée à l'étranger : 17 € par personne

L'Assurance Annulation : Le montant de l'assurance Annulation est de 2,5% du montant total du voyage par personne. Cette assurance doit être souscrite au moment de votre inscription.

- Pour cause de maladie grave, accident grave ou de décès de vous-même, de votre conjoint, de vos ascendants ou descendants, ou de votre remplaçant professionnel.
- Pour cause de licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint
- Pour cause de destruction des locaux professionnels et/ou privés
- Pour cause de vol de papiers d'identité ou de convocation dans un tribunal
- Pour cause de dommages matériels graves

ARTICLE 6 - CONDITIONS GENERALES

Les conditions sont celles du Syndicat National des Agences de Voyages, et les programmes sont établis sous la responsabilité de la Licence A 075 970 095 .L'agence agit en qualité d'intermédiaire entre, le client d'une part, et d'autre part les transporteurs, les hôteliers, et en général, tous les prestataires de service .

L'agence ne peut être tenue responsable de tout accident, blessure, retard, irrégularité, perte ou vol de bagages . Le fait de s'inscrire à l'un de nos voyages implique l'acceptation complète de nos conditions .

ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS

EQUATOUR

124, Bd Exelmans - 75016 PARIS
Tél : 01 47 43 50 00 - Fax : 01 47 43 22 26
Lic. A 075 970 095 – IATA 20 2 52 422
Membre du SNAV , de l'APS et de l'ANAE.

CONTACTS :

Courriel : mariehelene.gueye@equatour.net

ARTICLE 8 - FORMALITES - SANTE

Passport en cours de validité 6 mois après la date de retour.

Aucun vaccin obligatoire. Traitement anti Paludéen recommandé.

Grippe A/H1N1: consulter le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique "Conseils aux voyageurs". Les informations santé des fiches pays émanent du ministère de la Santé.

Si, par suite du non-respect des obligations administratives et sanitaires l'un des participants ne pouvait entreprendre le voyage, aucun dédommagement ne pourrait être demandé à la société EQUATOUR.

ARTICLE 9 - FRANCHISE BAGAGES

Franchise bagages en classe économique : 20 kgs par personne.

ARTICLE 10 – FRAIS DE FORMATION



Team 5 Communication

39, rue Molitor - 75016 PARIS

Contact : Anne Arribart

Tél. : 01 47 43 22 22 - Fax : + 33 (0) 1 40 71 54 01 - E-Mail : team5com@noos.fr

Site Internet : www.congresmedical-team5.com

Frais de formation : 500 €

Comprend : la remise des documents de travail, l'accès aux sessions scientifiques.

Règlement par chèque libellé à l'ordre de Team 5 Communication.